**CALENDRIER INDICATIF SUR LES DÉMARCHES D’INSCRIPTION DANS L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE**

**(Les dates qui sont données dans ce documents sont celles de l’année dernière \_ année scolaire 2011-2012)**

**A partir du 4 Décembre**

* ouverture du site <http://www.admission-postbac.fr>

(Consultation des formations disponibles.)

**Du 20 Janvier au 20 Mars**

* Inscription sur le site
* Saisie des voeux (l’ordre des voeux peut être change jusqu’en mai)

*Au moment de l’inscription, un code vous est donne, il faut le garder précieusement. Vous pouvez demander 36 voeux repartis de la façon suivante: 12 universités, 12 formations (ej.IUT)(, 12 écoles d’ingénieur, prépa etc.*

**Du 20 Janvier au 31 Mai**

* Classement des voeux par le candidat

**Jusqu’au 2 Avril**

* Envoi des dossiers papier aux établissements demandés

**Du 8 au 10 Mai**

* Vérification par le candidat de la réception de leurs dossiers de candidature par les établissements destinataires. (ces dossiers sont envoyés par valise diplomatique)

**Phases d’admission et réponse aux propositions d’admission**

* Du 7 au 12 Juin: 3 réponses possibles: OUI/NON/OUI MAIS (si vous attendez mieux)
* Du 21 au 26 Juin: Il est conseillé de répondre lors de cette seconde période et ne pas attendre plus.
* Du 12 au 17 Juillet

*Il faut répondre la veille de la date précisée à 14h sinon vous risquez l’annulation.*

**Du 25 Juin au 30 Septembre**

* Procédure complémentaire d’admission

*Pour les élèves qui n’ont été accepte dans aucun établissement, ils peuvent refaire une demande aux dates pré citées afin d’opter aux places vacantes.*

**BOURSE D’ÈTUDE ET LOGEMENT EN RÈSIDENCE UNIVERSITAIRE**

Le dossier social étudiant (o DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire, à travers le site <http://www.cnous.fr> (pour les élèves de nationalité française). Le dossier social Etudiant doit être constitué chaque année. L’étudiant doit faire sa demande du **15 janvier au 30 avril,** pourla rentrée universitaire suivante, avant même d’avoir le résultat de ses examens.

ATTENTION: Il est indispensable de remplir une demande de DSE durant la période réglementaire, et ce, même si l’étudiant n’a pas tous les éléments d’appréciation de sa situation. Des modifications règlementaires peuvent intervenir ultérieurement.

**NOTA:**

**Les dates exactes pour cette année scolaire ne sont pas encore connues. Il est très probable que ce soit les mêmes mais ce n’est pas confirmé. Les dates données ci-dessus ne sont que des dates de référence.**

**Las fechas exactas para el proceso de este año escolar todavía NO SE CONOCEN, es muy probable que sean las mismas pero no se sabe todavía, solo son fechas de referencia.**

**L’établissement, au mois de décembre, réalise une réunion afin de vous informer sur le processus post-bac ainsi que pour vous donner toutes les dates nécessaires à sa réalisation.**

**El Colegio les informara oportunamente las fechas y los pasos a seguir para todo el proceso postbac .**